



**FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT**

**FNIC CGT - 263, rue de Paris - Case 429 - 93514 MONTREUIL Cedex**

Téléphone 01.84.21.33.00

<http://www.fnic-cgt.fr> - Courriel : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)



Nos réfs : SA/IL/2026-0579

Montreuil, le 06/05/2026

### **Intervention de la FNIC CGT au CCN du 28 et 29 avril 2026.**

**Mon intervention sera sur la Sécurité Sociale et plus particulièrement le 100% Sécu continuité du modèle social révolutionnaire de 1945.**

Je dis bien révolutionnaire car construit sur la cotisation sociale prise sur notre richesse créée au et par notre travail. Avoir pris aux patrons sur leur gain de productivité pour nous garantir un salaire lorsque l'on est malade, en AT, en retraite et bien sur tous les droits en direction de la famille.

Notre 100% Sécurité Sociale qui reprend l'ensemble de notre Sécurité Sociale de 1945 n'est pas dans le document d'orientation. Ce qui vous en conviendrez Camarades, est en totale contradiction avec la **fiche revendicative « 21 »** qui porte une Sécurité Sociale Intégrale.

Dans le livret 100% Sécu co-rédigé entre les Camarades des Orga-sociaux et la FNIC qui a été mis à disposition des organisations du CCN aujourd'hui, **nous avons non seulement gardé tous les principes fondateurs de notre Sécurité Sociale de 1945 mais en y ajoutant de nouveaux droits comme le droit à l'emploi, à l'autonomie...**

**En début mars, nous vous avons adressé un courrier** pour alerter de l'absence de notre modèle révolutionnaire de sécurité sociale dans le document d'orientation remplacé par une sécurité sociale professionnelle qui **nous prive des principes fondamentaux d'unicité, d'universalité** tant défendus et portés par notre Camarade Ambroise Croizat tenant dans une seule de ses nombreuses interventions qui est celle du « **Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins** ».

Aujourd'hui, dans le principe de la sécurité professionnelle il y a « professionnelle » ce qui revient à défaire ces principes d'unicité et d'universalité pour aller vers un modèle sectorisé, corporatiste et de plus est confirmé par l'exemple de la branche intérimaire faisant état d'une mutuelle et d'une prévoyance qui nous fait sortir de la fiche 21 avec la revendication d'une **sécu intégrale**.

Dimanche, afin de profiter d'un repos bien mérité, je me suis repassé la Sociale, que tous ici avons vu et pour certains même organisé en soirée /débat afin de faire entendre pourquoi et comment cette merveilleuse conquête sociale avait été mise en place à tous nos Camarades.

Chimie – Caoutchouc – Industrie pharmaceutique – Répartition pharmaceutique – Fabrication pharmaceutique à façon

Laboratoires de Biologie Médicale – Industries et services nautiques – Officines – Pétrole  
Plasturgie - Négoce et prestation de services médico-techniques

Alors je ne m'explique toujours pas comment pouvons-nous aller chercher à mettre autre chose en place aujourd'hui qui serait aux antipodes de la Sécurité Sociale de 1945 et surtout de vouloir tenter de changer notre modèle avec le rapport de force que nous connaissons aujourd'hui est prendre le risque de tout perdre.

**La Sécurité Sociale de 1945 est construite dans la même veine des régimes spéciaux et pionniers** qui doivent être repris dans notre 100% Sécu bien que certains passages y font déjà référence et je pense que ces Camarades seraient vraiment furieux d'être devant une attaque de leur régime comme nous le percevons et constatons avec la sécurité Sociale Professionnelle.

Dans la sociale, quand nous écoutons la fille d'Ambroise ou encore le camarade Frégonara nous décrivant toute l'énergie et l'envie qui ont été mises dans la construction et la mise en place de notre modèle de Sécurité Sociale ; cependant toujours attaqué et nié par nos adversaires de classe comme l'ignorance du social traître Rebsamen ; que penseraient-ils ces Camarades de cette idée de Sécurité Sociale Professionnelle ?

Je terminerai avec une citation d'Ambroise qui nous dit à Tous Camarades :

**« Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès »**

**Serge ALLEGRE**

**Secrétaire Général de la FNIC-CGT**

Chimie – Caoutchouc – Industrie pharmaceutique – Répartition pharmaceutique – Fabrication pharmaceutique à façon  
Laboratoires de Biologie Médicale – Industries et services nautiques – Officines – Pétrole  
Plasturgie - Négoce et prestation de services médico-techniques

Chimie – Caoutchouc – Industrie pharmaceutique – Répartition pharmaceutique – Fabrication pharmaceutique à façon  
Laboratoires de Biologie Médicale – Industries et services nautiques – Officines – Pétrole  
Plasturgie - Négocier et prestation de services médico-techniques